Bretagne, Finistère
Plounévez-Lochrist
(devant) Ar Méan, Dunes de Keremma

Ensemble fortifié (A 4), Ar Méan, Dunes de Keremma (Plounévez-Lochrist)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001363
Date de l'enquête initiale : 2002
Date(s) de rédaction : 2002, 2025
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, blockhaus, casemate, abri, poste d'observation
Appellation : Ar Méan

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : Baie de Goulven ; Anse du Kernic
Références cadastrales : OA, 581

Historique

Aménagé par l'Allemagne nazie entre 1942 et 1944, cet ensemble fortifié constitue l'un des nombreux "nids de résistance" du Mur de l'Atlantique (Atlantikwall) en Bretagne.
L'objectif de cet ensemble fortifié est la défense de la plage de Keremma en cas de débarquement anglo-saxon (fonction de barrage). La garnison était composée d'une petite unité d'infanterie de l'armée de terre (*Heer*) qui a en charge la défense des côtes. Selon les archives, dont le rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949), elle est dotée de deux canons de 5 cm de calibre (?), d'un mortier et de plusieurs mitrailleuses.
Le dispositif défensif est complété par des obstacles de plage, un champ de mines (numéroté "Elorn II/40") et par un fossé antichar implanté dans les dunes à une distance d'environ 150 m du trait de côte.
Deux champs de mines encadrent également l'ensemble fortifié à l'est (numéroté Elorn II/30, sous-champ nommé "Linde", tilleul, composé de 1 306 engins de type S. Minen) et à l'ouest (numéroté "Elorn II/30", sous-champ nommé "Eiche", chêne, composé de 1 126 engins de type S. Minen).
Selon les archives allemandes, cet ensemble fortifié est tantôt numéroté "Av 4" ou "A 4". Le préfixe fait référence au groupe défensif côtier Lesneven - Aber Wrac'h qui s'étend de Plouescat à l'est à Landéda à l'ouest et qui comptait 1 135 constructions permanentes ou de campagne en juillet 1943.
Selon les plans allemands de minage, les ensembles fortifiés numérotés "A 1", "A 5", "A 6" et "A 8" sont achevés au 12 mars 1943 ; les autres ensembles fortifiés - dont celui numéroté "A 4" - sont encore en construction à cette date (*im Bau*).
Au 1er juillet 1943, c'est la 343e division d'infanterie allemande - dont le poste de commandement est implanté à Landerneau - qui est en charge de ce secteur.
Cet ensemble fortifié est évacué sans combat le 8 août 1944.
Selon le rapport Pinczon du Sel, cet ensemble fortifié se composait d'une "casemate de 50 [mm] flanquant le sillon, un abri pour un autre de 50 [mm] permettant le tir vers l'est et battant le large ; quatre postes de mitrailleuses, un observatoire, deux bunkers et trois soutes".
Des tranchées de communication sont encore visibles sur une vue aérienne de 1980 de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par source, daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Cet ensemble fortifié est implanté à la naissance du sillon des dunes de Keremma, face au rocher nommé Ar Méan. Les constructions bétonnées sont partiellement ou complétement ensablés ; certaines sont envahis par la végétation.
Spécialiste du Mur de l'Atlantique, Dirk Peeters a repéré 8 éléments bâtis en 2008 (un bunker-poste d'observation et de tir dit *Tobruk-Stand* pour mortier, deux constructions ruinées dont l'une avec des murs de 0,3 m environ d'épaisseur (4,1 m x 4,7 m), un vestige de construction (*verblijf* en néerlandais) avec des murs de 0,20 m d'épaisseur et quatre bunkers-postes d'observation et de tir à ciel ouvert, c'est-à-dire non protégés (*onbehud*).
Selon le site collaboratif Relikte, Remains of european fortifications 1935-1945, l'ensemble se compose d'un poste d'observation et de tir dit *Tobruk-Stand*, d'un bunker-abri en construction de campagne renforcée (*Verstärkt feldmässiger Ausbau*, abrégé en VF) et de deux bunkers-magasins de munition en construction de campagne (*Feldmässiger Ausbau*, abrégé en FA ou Fm).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : envahi par la végétation

Statut, intérêt et protection

Site inscrit en 1973 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler
Éléments remarquables : ensemble fortifié, blockhaus
Sites de protection : site inscrit
Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (parcelle appartenant au Conservatoire du littoral.)

L'ensemble fortifié situé face au rocher d'Ar Méan

Les dunes de Keremma ont été fortifiées par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale : l'ensemble fortifié situé face au rocher d'Ar Méan regroupe au moins huit constructions bétonnées dont un bunker-poste d'observation et de tir dit *Tobruk-Stand* pour mortier et quatre bunkers-postes d'observation et de tir à ciel ouvert.
Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'Inventaire des héritages militaires porté par la Région Bretagne.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
  Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
  Archives départementales du Finistère : 2264W

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**
  Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest).

Service Historique de la Défense de Brest

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l´Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**
  Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l´Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.
  https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=467&titre=rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-l-atlantique
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

Multimedia

- **RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie)**
  RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie).
  https://www.relikte.info/atlantikwall.html

Annexe 1

Extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949) [Plouescat-Plounéour-Trez]

Chapitre V. De Plougoulm (rivière de l'Horn) à l'Aber Ildut (carte A2 - IV)

La mission de ce secteur est de s’opposer aux coups de main, d’interdire le service de renseignements par espions et de retarder toute opération de débarquement plus importante, menaçant le camp retranché de Brest.
La côte est bordée de dangers qui s'étendent souvent jusqu'à trois milles au large ; un seul mouillage de refuge pour petits bâtiments se trouve à l'Aber-Wrac'h, mais pour du personnel décidé et bien équipé de nombreuses plages peuvent recueillir des engins de débarquement.
La défense comprend un cordon côtier linéaire peu armé (sauf en quelques points) et deux groupes de batteries lourdes : premier groupe, Plounévez-Lochrist et région Kerlouan-Brignognan ; deuxième groupe, dans le triangle Plouguerneau-Lannilis-Landéda.
Premier cordon côtier
Allant de l'est à l'ouest, on rencontre successivement :
Moguériec
[...]
Pointe des Amiets
[...]
Zone de Plouescat
Porsguen. A la sortie de Plouescat vers le nord-ouest, en arrière au lieu-dit Goas-Bian, où une petite jetée complète la protection d'une anse contre le vent de nord-ouest, les Allemands ont installé une tourelle de char battant la grève vers le sud, un observatoire P.C. [poste de commandement] et deux blockhaus avec mitrailleuse.
Puis au lieu dit **Pen-ar-Nitran**, on trouve à proximité de l'ancien corps de garde une pièce de 47 [mm] placée sur des rochers murés sur la face avant, tirant vers l'ouest pour défendre l'entrée de l'anse du Kernic. Celle-ci est parsemée d'obstacles qui y interdisent les atterrissages.
Au sud, dans le rocher de **Kernic**, a été aménagé un observatoire, avec postes de mitrailleuse, qui commande l'anse et la route de Plouescat à Goulven.
Le 8 août 1944, au jour, les troupes cantonnées au Kernic reçurent l’ordre de repli. Vers 7 heures du matin, la colonne de fuyards entassés dans des voitures hippomobiles conduites par des fermiers quitte le **Kernic** pour **Tréflez** après avoir fait sauter le dépôt de munitions du rocher. En se repliant, certains d'entre eux commirent des atrocités tant au **Kernic** qu'à un autre endroit nommé **Kerzéan** où trois hommes furent assassinés.
La grève de Goulven
La rive sud de la grève de Goulven était défendue par cinq ouvrages [ensembles fortifiés] reliés entre eux par des chemins de mine **(Pen-ar-Nitran - Ar-Mean - Roc'h Vran - Pen ar Cleux - Kerguélen).**
Pen-ar-Nitran (voir plus haut)
Ar-Mean. A la naissance du sillon du Kernic, comporte une casemate de 50 [mm] flanquant le sillon, un abri pour un autre de 50 [mm] permettant le tir vers l'est et battant le large ; quatre postes de mitrailleuses, un observatoire, deux bunkers et trois soutes.

Roc'h Vran a reçu casemate pour canon de 50 [mm] tirant vers l'ouest, trois positions de mortiers et quatre de mitrailleuse, un observatoire, un poste protégé de signalisation et six bunkers.
Pen ar Cleux. A un km dans le nord-est de Goulven est un poste de commandement local avec observatoire, épaulement pour armes automatiques, poste optique et central téléphonique.
Kerguélen comprend une casemate pour pièce moyenne de campagne tirant vers le fond de l'anse de Goulven, une cuve couverte pour matériel de 50 |mm] avec champ de tir du nord au nord-est, trois postes de mitrailleuses, un observatoire et des bunkers. Cet ouvrage était occupé par une trentaine d'allemands au début, c'est à dire dès 1940, nombre réduit à une huitaine à la fin.
Nota. La défense de la grève était complétée par les obstructions habituelles, en particulier une ligne continue de portes Maginot barrant l'anse de **Goulven**. Un fossé antichar allait de la **digue de Goulven** jusqu'à l'entrée de l'**anse de Kernic** ; un autre partant de **Kervron** [?] aboutissait à **Kerdélant** [Plounévez-Lochrist]. Lors d'une inspection de 1943 [20 février 1944 ?], Rommel fit pousser les travaux de bétonnage et reporter les portes Maginot, dispersées alors en quinconce et minées sur une ligne Heg Genevrein [ar C'hevelegued] Malban.
Toute cette région fut évacuée le 8 août 1944. Une dizaine d'habitants soupçonnés de résistance furent fusillés avant leur départ.

Annexe 2

Extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949)

"Ar-Mean. A la naissance du sillon du Kernic, comporte une casemate de 50 [mm] flanquant le sillon, un abri pour un autre de 50 [mm] permettant le tir vers l'est et battant le large ; quatre postes de mitrailleuses, un observatoire, deux bunkers et trois soutes".

Illustrations

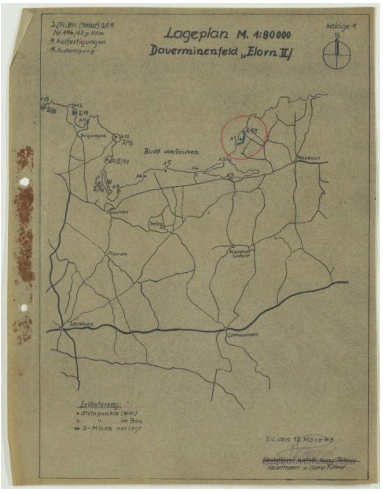

Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : plan de situation, 12 mars 1943. Cette carte figure les ensembles fortifiés côtiers
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20252910900NUCA

Vue aérienne verticale : partie est (1950-1950). Le fossé antichar est en partie remblayé, mais reste visible
Phot. Institut national de l'information géographique et forestière
IVR53_20252910938NUC

Vue aérienne verticale : partie est (1965-1980). Le fossé antichar est remblayé sauf à l'extrême gauche
Phot. Institut national de l'information géographique et forestière
IVR53_20252910939NUC

Vue aérienne verticale : partie est (2024). Le fossé antichar est remblayé

Phot. Institut national de l'information géographique et forestière
IVR53_20252910945NUCA

Vue générale des dunes de Keremma vers l'est : de nombreux bunkers sont enfouis dans le sable (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20032902337NUCA

Vue de l'extrémité du sillon des dunes de Keremma (état en 2003). En face, le chaos granitique de Porz Meur est également fortifié et forme l'ensemble fortifié A 2
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20032902338NUCA

Vue du fond de l'anse du Kernic : le chaos granitique du Kernic est également fortifié et forme l'ensemble fortifié A 3 (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20032902339NUCA

Vue d'un bunker-poste d'observation et de tir non protégé envahi par le sable (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20032902340NUCA

Vue de deux bunkers dans les dunes (état en 2003). Celui au premier plan a été partiellement détruit
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20032902341NUCA

Vue d'un bunker-abri : entrée (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20032902342NUCA

Vue de la signalétique en place (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20032902343NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Plounévez-Lochrist (IA00095926) Bretagne, Finistère, Plounévez-Lochrist
La défense de la baie de Goulven et des dunes de Keremma (IA29133781)
Les fortifications littorales du Pays de Morlaix (IA29131459)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven
Batterie d'artillerie du Kernic, Porz Meur (Plouescat) (IA29001489) Bretagne, Finistère, Plouescat, Porz Meur
Ensemble fortifié (A 2), Porz Meur (Plouescat) (IA29001362) Bretagne, Finistère, Plouescat, Porz Meur, A l'ouest de Palud Bihan
Ensemble fortifié (A 3), Rocher du Kernic (Plounévez-Lochrist) (IA29001273) Bretagne, Finistère, Plounévez-Lochrist, Rocher du Kernic
Ensemble fortifié (A 5), pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréflez) (IA29001364) Bretagne, Finistère, Tréflez, Pointe d'Enez-Vihan , (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma
Fossé antichar, Dunes de Keremma (Tréflez, Plounévez-Lochrist) (IA29133723) Bretagne, Finistère, Tréflez, Dunes de Keremma

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier
Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne

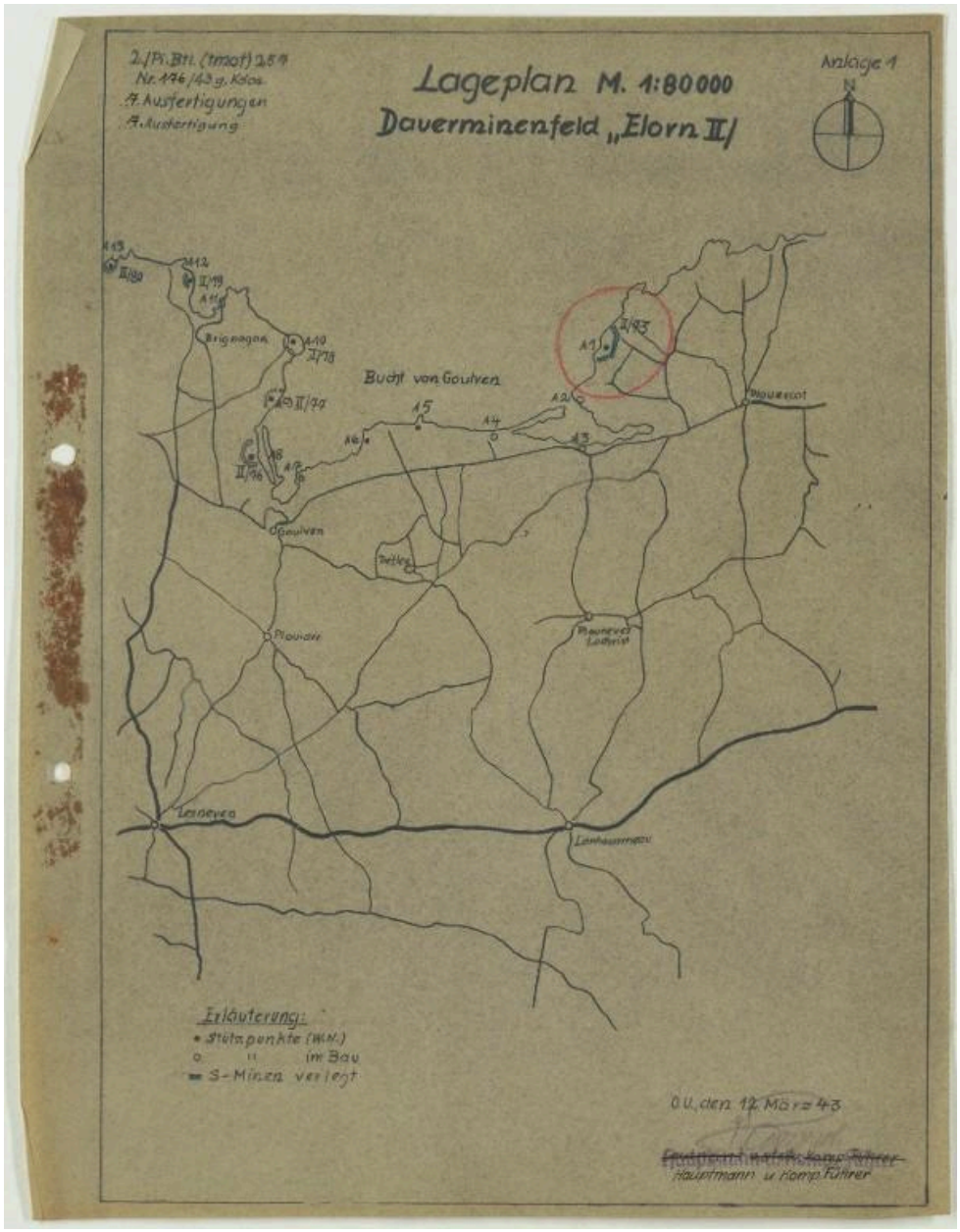

Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : plan de situation, 12 mars 1943. Cette carte figure les ensembles fortifiés côtiers

Référence du document reproduit :

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
  Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
  Archives départementales du Finistère : 2264W

IVR53_20252910900NUCA
Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère
Date de prise de vue : 2025
(c) Archives départementales du Finistère
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne verticale : partie est (1950-1950). Le fossé antichar est en partie remblayé, mais reste visible

IVR53_20252910938NUC
Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière
(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne verticale : partie est (1965-1980). Le fossé antichar est remblayé sauf à l'extrême gauche

IVR53_20252910939NUC
Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière
(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne verticale : partie est (2024). Le fossé antichar est remblayé

IVR53_20252910945NUCA
Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière
Date de prise de vue : 2024
(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale des dunes de Keremma vers l'est : de nombreux bunkers sont enfouis dans le sable (état en 2003)

IVR53_20032902337NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2003
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'extrémité du sillon des dunes de Keremma (état en 2003). En face, le chaos granitique de Porz Meur est également fortifié et forme l'ensemble fortifié A 2

IVR53_20032902338NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2003
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du fond de l'anse du Kernic : le chaos granitique du Kernic est également fortifié et forme l'ensemble fortifié A 3 (état en 2003)

IVR53_20032902339NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2003
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un bunker-poste d'observation et de tir non protégé envahi par le sable (état en 2003)

IVR53_20032902340NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2003
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de deux bunkers dans les dunes (état en 2003). Celui au premier plan a été partiellement détruit

IVR53_20032902341NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2003
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un bunker-abri : entrée (état en 2003)

IVR53_20032902342NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2003
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la signalétique en place (état en 2003)

IVR53_20032902343NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2003
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation